

Les ToPos 2019
du LaboPraxéo

DE
L'INVISIBILITE
SOCIALE

SOMMAIRE

Auteurs	p. 3
Les ToPos 2019 : <i>De l'invisibilité sociale</i> Brigitte JOLY	p. 4
<i>L'invisibilité sociale a une histoire</i> François BOURSIER	p. 6
<i>Logiques et pratiques bureaucratiques comme productrices d'invisibilité sociale.</i> Gilbert CLAVEL	p. 7
A.D.- Autobiographie d'un Travailleur Social - Alain DEFILLON et Joël CADIÈRE	p. 24
<i>Variations autour de l'invisibilité sociale</i> Jean Marc BERTHET	p. 34

AUTEURS

- ❖ **BERTHET Jean-Marc - *Variations autour de l'invisibilité sociale***
Docteur en sociologie. Consultant- Drôme. *Membre du groupe Anamorphose*

- ❖ **BOURSIER François - *L'invisibilité sociale a une histoire***
Historien. Rhône. *Membre du groupe Anamorphose*

- ❖ **BUTTIN Denis : *Conclusion***
Sociologue, formateur, Membre du groupe Anamorphose

- ❖ **CADIERE Joël - *Autobiographie d'un travailleur social -***
DHEPS/DSTS - Docteur en sociologie. Ancien directeur d'établissement de formation supérieure. *Membre du LaboPraxéo et du groupe Anamorphose*

- ❖ **CLAVEL Gilbert - *Logiques et pratiques bureaucratiques comme productrices d'invisibilité sociale.***
Docteur en sociologie, ex responsable du DHEPS au CCAURA. *Membre du groupe Anamorphose*

- ❖ **DEFILLON Alain – *Autobiographie d'un travailleur social -***
DHEPS/DSTS - Master 2 Recherche en sociologie. Travailleur social – Rhône. *Membre du LaboPraxéo*

- ❖ **JOLY Brigitte – *De l'invisibilité sociale***
DHEPS/DSTS, Master Pro ANACIS. Ancienne directrice de service éducatif – Ain

De l'invisibilité sociale

Brigitte JOLY

La recherche c'est un désir : désir de comprendre, de plonger en réflexion, et de ramifier sa pensée de sens commun en lectures et écritures.

Nous l'avons dit et répété nos recherches ne sont pas destinées à l'entre soi ni aux tiroirs : le groupe Anamorphose va nous proposer les communications de leur recherche sur l'invisibilité sociale. Mais en préambule je tiens à rappeler que ce travail en coopération a beaucoup à voir avec un autre groupe de recherche et de transmission qui s'appelait Nicéphore, et qui s'est dissous. Un mot sur Nicéphore, émanation également du CCAURA-CCRA, qui travaillait sur la représentation, représentation comme concept interrogeant un phénomène social, comme l'enfermement¹ ou le cinéma, aidé par l'étude d'un auteur : de Cornélius Castoriadis à Michel Foucault en passant par Gilles Deleuze et Roland Barthes...Ce dispositif de formation s'étendait sur 4 jours, pendant lesquels les participants, le premier jour, prenaient le temps de se demander ce qu'était pour eux –leur représentation- le phénomène en titre annoncé, les deux jours suivants étaient consacrés aux interventions des membres du groupe, poursuivant leur propre étude de l'auteur, leurs fils de préoccupation (doudou) préféré dans leur champ disciplinaire. Ainsi saisissant le réel, l'étudiant personnellement, le nourrissant d'un auteur (et d'autres favoris), historien, sociologues, psychanalyste, ethnologue, travailleurs sociaux faisaient évoluer nos représentations. Le 4ème jour était consacré à ce mouvement intellectuel, à s'exprimer, à profiter pleinement de cette transmission de recherche qui transforme la représentation première d'un phénomène. Expérience de formation, expérience de transmission de la recherche autour de l'invisibilité sociale, c'est ce à quoi nous convient le groupe Anamorphose, (rescapés de... poursuivant le travail de...) le 8 mars prochain et qu'ils nous présentent maintenant afin de nous laisser désirer participer à cette journée.

La recherche c'est un désir : désir de comprendre, de plonger en réflexion, et de ramifier sa pensée de sens commun en lectures et écritures.

Nous l'avons dit et répété nos recherches ne sont pas destinées à l'entre soi ni aux tiroirs : le groupe Anamorphose va nous proposer en mars les communications de leur recherche sur l'invisibilité sociale. Mais en préambule je tiens à rappeler que ce travail en coopération a beaucoup à voir avec un autre groupe de recherche et de transmission qui s'appelait Nicéphore, et qui s'est dissous. Un mot sur Nicéphore, émanation également du CCAURA-CCRA, qui travaillait sur la représentation, représentation comme concept interrogeant un

¹ Autonomie de l'individu (2003, 2004 ?), Normal, Pathologique, Enfermement (2000)

phénomène social, comme l'enfermement² ou le cinéma, aidé par l'étude d'un auteur : de Cornélius Castoriadis à Michel Foucault en passant par Gilles Deleuze et Roland Barthes... Ce dispositif de formation s'étendait sur 4 jours, pendant lesquels les participants, le premier jour, prenaient le temps de se demander ce qu'était pour eux –leur représentation- le phénomène en titre annoncé, les deux jours suivants étaient consacrés aux interventions des membres du groupe, poursuivant leur propre étude de l'auteur, leurs fils de préoccupation (doudou) préféré dans leur champ disciplinaire. Ainsi saisissant le réel, l'étudiant personnellement, le nourrissant d'un auteur (et d'autres favoris), historien, sociologues, psychanalyste, ethnologue, travailleurs sociaux faisaient évoluer nos représentations. Le 4ème jour était consacré à ce mouvement intellectuel, à s'exprimer, à profiter pleinement de cette transmission de recherche qui transforme la représentation première d'un phénomène. Expérience de formation, expérience de transmission de la recherche autour de l'invisibilité sociale, c'est ce à quoi nous convient le groupe Anamorphose, (rescapés de... poursuivant le travail de...) le 8 mars prochain et qu'ils nous présentent maintenant afin de nous laisser désirer participer à cette journée.

² Autonomie de l'individu (2003, 2004 ?), Normal, Pathologique, Enfermement (2000)

En cours de publication
François BOURSIER

Comment les pratiques administratives contribuent à rendre invisibles socialement des populations

Enquête de

Gilbert CLAVEL

La question de l'invisibilité sociale peut s'aborder sous deux angles :

Comme question du regard :

Dans le couple **visibilité/invisibilité** la question centrale est celle du **regard**. Être regardé c'est être vu, être reconnu comme quelqu'un. Pour chaque personne il y a un besoin vital de reconnaissance, de considération, d'avoir une place dans la société, trois éléments qui sont la condition d'une valorisation de soi.

Être regardé et considéré c'est aussi **être audible**, c'est-à-dire entendu, écouté.

Dans la question de l'invisibilité sociale il y a au centre la question des **filtres** avec lesquels l'on regarde certaines catégories de gens en particulier, jusqu'à la cécité. Ces filtres ne sont pas étrangers aux rapports sociaux de domination.

Dans **Histoire de Garabombo l'invisible**³, l'écrivain péruvien Manuel Scorza illustre cette problématique avec force. Garabombo, le héros, est un leader de la résistance aux injustices dans un contexte où les latifundistes (grands propriétaires) s'accaparent par tous les moyens les terres des petits paysans. Le héros se découvre invisible, comme transparent. Son invisibilité est vécue comme une maladie. Or à un moment donné, après un passage en prison, il prend conscience que ce n'est pas une maladie, que ce n'est pas lui qui est invisible mais les autres qui ne le voient pas : « *ils ne le voient pas parce qu'ils ne veulent pas le voir. Il est invisible comme sont invisibles toutes les réclamations, les abus et les lamentations.* »

³ Histoire de Garabombo l'invisible, Manuel Scorza, Belfond, 1998

Comme question de la rationalité bureaucratique qui met enjeu des lois, des règlements, des codes, des procédures, des pratiques.

J'aurais pu intituler mon topo par le titre du film de Ken Loach : **Moi, Daniel Blake**. Ce film est une remarquable illustration des propos que je vais tenir. Un film qui devrait faire partie de la formation (obligatoire) de tous les Travailleurs sociaux ou administratifs du social.

Daniel Blake, veuf, menuisier de 59 ans, est victime d'un accident cardiaque, ce qui l'oblige à faire appel pour la première fois de sa vie à l'aide sociale. Ses médecins lui interdisent de travailler. Mais il est déclaré apte par une compagnie privée sous-traitant pour l'administration qui a décrété la « chasse aux tire-au-flanc ». Les services sociaux le privent donc de l'allocation à laquelle il croyait avoir droit.

Blake est pris dans le piège d'une administration tatillonne qui multiplie les humiliations : recours à des centres d'appels qui ne servent à rien, épuisant parcours de formulaires à remplir sur Internet, jamais complets, dédale kafkaïen bureaucratique qui le broie lentement mais sûrement, se heurtant à des êtres qui parlent comme des réponders téléphoniques à options multiples.

I. Eléments de problématique

De qui parle-t-on lorsque l'on parle d'invisibles sociaux ?

L'invisibilité sociale comme la visibilité relèvent de constructions sociales. L'on peut lors dresser une typologie des invisibles et analyser les pratiques inhérentes, plus précisément la gestion administrative des situations.

1.1- Typologie des invisibles

➤ **Il y a les invisibles qu'on tente de repérer, de compter** (les gens de la rue), de « réinclure » dans la sphère du visible à travers des dispositifs visant à colmater les « trous » du système.

➤ **Mais il y a des gens que l'on invisibilise**, qui échappent aux interventions, normes, dispositifs...

- Les institutions, dispositifs, l'intervention sociale n'arrivent pas jusqu'à ceux qui sont hors des mailles (roms...)

- Processus juridico-administratifs qui provoquent des situations de non-droits ou y maintiennent les gens (immigrés...)

- Pratiques administratives qui tiennent hors de droits ou dans des situations d'invisibilité

➤ **Il y a ceux qui se rendent invisibles**

- Renoncement, non recours, refus des foyers d'accueil pour sans abri ;

- Repli silencieux (absentéisme électoral ou non-inscription, non recours)

➤ **Il y a ceux dont on ne parle pas** (rôle des médias qui parfois servent de révélateur) ; que l'on n'entend pas (inaudibles), que l'on ne voit pas (ou veut pas voir), que l'on ne nomme

pas, que l'on ignore ou exclut, qui sont « cachés » (travail invisible) ou « oubliés » et qui parfois se révoltent (gilets jaunes).

1.2 - Une approche spécifique : la gestion administrative des situations

La gestion administrative étatique, par son approche bureaucratique, tend à **chosifier les situations** : procédures, codes, catégories, dossiers, nomenclatures, statistiques... Ces **logiques de rationalisation** sous-tendent la mise en œuvre de politiques sociales visant à gérer des catégories ou des « cas », des prestations ou des dispositifs (bénéficiaires de...). **Le traitement est problématique** du fait des procédures d'appareil et des modalités techniques des modes opératoires [ce qu'illustre le film Daniel Blake].

Dans ce contexte *l'invisibilité sociale* de nombre d'individus est le produit de plusieurs facteurs : la complexité des règles et droits qui en rend l'accès difficile, les guichets séparés et parfois éloignés des usagers, les pratiques bureaucratiques démobilisatrices (non-recours), voire les logiques de mépris qui ont pour effet de maintenir des gens dans l'invisibilité.

II. Méthodologie d'enquête

➤ **Objet**

La recherche s'intéressera à ce dernier point : la gestion administrative étatique. Elle partira donc d'une approche restreinte, mais observable, de la notion d'invisibilité ; la frontière qui sépare le socialement visible de l'invisible serait particulièrement remarquable dans les logiques et pratiques administratives : accès aux droits communs, conformité aux normes sociales. Il s'agit, à *travers des parcours retraçant les démarches effectuées à partir de situations* en défaut de droits, de **repérer les nœuds de blocage** ou au contraire ce qui facilite l'accès à la normalité/visibilité.

Il s'agit d'analyser à partir d'enquêtes de terrain (analyse de dossiers) les processus « d'invisibilisation » juridico-administratifs, comment des gens s'éloignent et disparaissent des écrans. Soit qu'ils n'accèdent pas ou renoncent à la visibilité, soit qu'ils sont maintenus ou repoussés dans l'invisibilité. Il s'agit de **mettre à jour les logiques sous-jacentes des pratiques administratives**.

➤ **Méthodologiquement** je m'appuierai sur :

. Mes propres observations (contextes de rencontres avec des invisibles, témoignages divers...)

. Une enquête de terrain auprès d'acteurs, professionnels ou bénévoles, administratifs ou associatifs, portant sur des études de situations s'inscrivant dans des parcours différents. 11 acteurs institutionnels ont été interrogés ; 46 types de situations ont été répertoriés dont 16 sont redondantes ; 29 ménages (familles ou personnes seules) sont concernés impliquant 85 personnes.

. Des études, rapports... croisés avec l'enquête et les observations.

III. L'enquête : éléments d'analyse

L'on peut repérer une double logique d'invisibilisation : des mécanismes objectifs et des mécanismes subjectifs

3.1- Les mécanismes objectifs :

➤ Les incohérences administratives et réglementaires :

- *Relatives aux droits de séjour des étrangers.* Exemples : chaque membre de la famille a une carte de séjour de durée différente ; un étranger a une carte de séjour avec mention travail alors qu'il a une AAH tandis que son épouse qui pourrait travailler à une carte sans mention travail ; jeune fille qui ne peut avoir de carte de séjour parce qu'elle n'a pas 18 ans alors qu'elle peut avoir un contrat d'apprentissage (quelques mois plus tard on lui donne une carte à 18 ans sans la mention travail malgré sa demande).
- *Relatives aux politiques de logement d'urgence.* Exemples. Des situations d'hébergements successifs qui rendent impossibles un projet d'insertion et renvoie les gens à l'invisibilité : urgence, rue, Plan Froid, rue, urgence (certains depuis 4 ans). Demandeurs d'asile à la rue dès le lendemain de leur notification de rejet.
- *Contradictions des réglementations.* Exemple : un étranger sans droit de séjour et sans papiers d'identité (sauf copie d'un permis de conduire) peut travailler en prison (attribution n° SS) mais ne le peut plus quand il en sort.

➤ Les cloisonnements administratifs

- *Des institutions entre elles :* SS, CAF, logement, hébergement d'urgence, santé, insertion, ASE, dispositifs CMU, RSA, MDPH... Complexité des dossiers et multiplicité des démarches. Décisions contradictoires entre administrations créant des situations de misère.
- *Cloisonnement territorial.* Exemple du transfert d'un dossier AAH lors d'un changement de département : cas d'une personne restée 6 mois sans allocation en attente du transfert et traitement.

➤ Le fonctionnement administratif :

- *Lenteur, délais : écart de temporalité* avec la vie des gens. Exemple : demande d'établissement d'un état civil pour un enfant non déclaré à la naissance depuis plus de trois ans (l'enfant a 10 ans).
- *Arbitraire,* notamment préfectoral (prévu dans code). Exemple relatif au droit de séjour pour raison de santé : le renouvellement peut être interrompu brutalement contre l'avis d'expert médical.
- *« Perte » de dossiers :* refaire le dossier et refournir les pièces
- *Retards de traitement :* refournir des documents déjà fournis car périmés en raison du retard de l'administration
- *Réponses différentes* selon les interlocuteurs y compris à l'intérieur d'une même institution (exemple CAF).

➤ **Complexité des démarches :**

- *Demandes de documents nombreux* et difficiles à remplir notamment pour les gens maîtrisant mal la lecture. Souvent il n'y a pas d'aide aux guichets.
- *Les gens baissent les bras : non-recours.* Exemple : 37% des gens pouvant prétendre au RSA ne le demandent pas ou abandonnent.
- *L'enchaînement d'un statut à un autre* dysfonctionne : exemple du passage de l'AAH à une pension de retraite

✓ **La complexité des dispositifs**

Exemple du handicap (rapport du 8 mai 2018 au Premier Ministre) : pas d'informations fiables pour renseigner précisément les gens, nombreux dispositifs spécifiques avec des délais d'ouverture de droits différents, divergences d'interprétation des situations, statut (AAH) octroyé pour une durée limitée (20 ans maxi pour les taux d'incapacité supérieurs à 80%) d'où l'obligation de justifier régulièrement de son handicap (même si vous avez deux jambes coupées, un enfant mongolien...), délais d'instruction très longs...

Il en va de même en ce qui concerne *les droits des étrangers*.

➤ **La dématérialisation des démarches** est un obstacle pour tous ceux qui ne possèdent pas, n'ont pas accès ou ne maîtrisent pas l'outil informatique.⁴

- Par exemple, *l'inscription ou renouvellement de l'inscription à Pôle Emploi* par informatique pour des gens qui n'ont jamais touché à l'ordinateur ou sont illettrés.
- *La dématérialisation de l'accueil des personnes en demande de titre de séjour* dans les préfectures, présentée comme une avancée permettant d'éviter les files d'attente trop longues dans des conditions déplorables, n'en était une que si les usagers et les usagères avaient un accès effectif et constant au service public dématérialisé, ce qui est loin d'être le cas dans de nombreuses préfectures. Un très grand nombre de personnes que La Cimade accompagne témoignent de **l'impossibilité d'obtenir un rendez-vous**, malgré des connexions répétées aux sites internet des préfectures (planning saturé, aucun rendez-vous disponible ou alors dans plusieurs mois) : *les personnes se retrouvent ainsi sans récépissé ou titre de séjour, perdant ainsi tous leurs droits ouverts* (pb de renouvellement de contrat de travail, suspension des AF, protection sociale...). Marginalisation accrue des personnes étrangères, **cette « file invisible » en ligne qui « parvient encore moins qu'auparavant à accéder aux guichets »**.
- *En 2017, 12% de la population âgée de 12 ans et plus*, soit près de 7 millions de personnes, ne se connectent jamais à internet et un tiers des Français s'estime peu ou pas compétent pour utiliser un ordinateur, soit 18 millions de personnes.
- *Un risque de fracture territoriale* : Pour les habitants des zones rurales, il existe un risque réel de fracture territoriale lié à l'existence de zones blanches et grises. • 0,7 % des français, soit 500.000 personnes, n'ont pas accès à une connexion internet fixe
Dans les communes de moins de 1000 habitants plus d'un tiers des habitants n'ont pas accès à un internet de qualité. Cela représente près de 75% des communes de France et 15% de la population.

⁴ Ainsi, la dématérialisation d'une démarche administrative peut favoriser la lutte contre le non recours. Le revenu de solidarité active (RSA) et la prime d'activité en sont deux bons exemples. Concernant le RSA, selon le directeur de la Caisse Nationale des Allocations familiales, la dématérialisation de la procédure a permis une hausse de 2% des bénéficiaires. Pour la Prime d'activité, la dématérialisation s'est révélée un facteur d'amélioration de l'accès à cette prestation, avec un taux de recours élevé, estimé à 73%,

- *La gestion des dossiers dématérialisée.* L'erreur, c'est la faute à l'ordinateur. Le traitement informatique des dossiers ne permet de détecter les erreurs qu'après coup et limite les échanges entre professionnels.

- *Le management autoritaire vers le tout numérisation des services publics* (Action publique 2022) est problématique ; exemple des services fiscaux :

Interdiction de payer par chèque et en liquide (au-delà de 300€)

Rendre l'accueil sur place pénible et décourager les gens de venir : enlever les chaises de la salle d'attente, réception sur des sièges où l'on est mi-assis mi-debout, ou bien carrément debout

Limitation du temps d'entretien : « automatiquement mesuré par un outil informatique : le gestionnaire file d'attente. Quand le temps est écoulé [5 mn], ça passe au rouge. »⁵ D'où obligation de donner des rendez-vous pour des situations trop complexes. Ce type de management forcé crée de la violence.

« On les incite à faire leurs démarches sur internet. »

➤ **Pratiques administratives discriminatoires, restrictives ou dissuasives. Quelques exemples type.**

- *Refus d'ouverture de compte bancaire* à une famille pauvre qui ne peut de ce fait recevoir ses prestations familiales (refus d'une première banque, refus de la seconde désignée par la Banque de France, elle cèdera sur intervention).

- *Demandes de documents supplémentaires* non prévus sur la liste ou précédemment lorsque les gens rapportent leur dossier censé être « complet ».

- *Demandes de documents impossibles à se procurer* pour les demandeurs d'asile (dans pays d'origine quitté précipitamment) ou actes de naissance dans les pays de l'ex-Yougoslavie.

- *Refus de délivrance d'un récépissé* de dépôt de demande d'asile dans certains cas d'où le risque de se retrouver en procédure d'expulsion en cas de contrôle ;

- *Délivrance systématique de titres de séjour de 3 ou 4 mois* (parfois pendant plusieurs années), ce qui interdit le droit aux prestations familiales (CAF, ASSÉDIC, RSA, inscription à Pôle Emploi) et est un obstacle à l'embauche.

- *Refus de domiciliation ou de délivrance du document Cerfa* par la mairie, demandé par d'autres administrations ou par le service scolaire de la même mairie. Cela peut avoir des conséquences pour la scolarisation des enfants par exemple : attente de plusieurs mois avant d'être scolarisés.

- *Sonia vit en France depuis 15 ans.* D'abord comme étudiante, puis au travail. Elle est en couple. Elle a toujours eu une carte de séjour. Brusquement l'administration lui refuse le renouvellement de sa carte de séjour car la Préfecture vient de découvrir que son diplôme au terme de ses études était un diplôme privé. Or on ne donne une carte de séjour que si c'est un diplôme public.

- *Un accueil méfiant* et soupçonneux, ou peu ouvert aux pauvres, est relativement fréquent dans les guichets.

➤ **Obstacles réglementaires. Quelques exemples type en matière de droits des étrangers**

- *En matière de demande de RSA* pour une personne immigrée qui perd le droit à l'AAH : la CAF demande un document de la Préfecture attestant que cette personne justifie une résidence non interrompue d'au moins 5 années en France sous couvert de titres de séjour l'autorisant à travailler, alors qu'elle possède tous les documents pour le prouver.

⁵ Témoignages d'agents des impôts cités dans Le Monde, vendredi 28 décembre 2018, p. 7

- *En matière de Sécurité Sociale* la MSA n'a pas délivré pendant près de 2 ans la carte de Sécurité Sociale à une salariée car il est nécessaire de produire un titre de séjour d'un an, ce qu'elle n'avait pas (titres de 4 mois renouvelés). Ce qui veut dire qu'elle était obligée de payer les frais médicaux alors qu'elle était salariée. Par ailleurs la MSA n'a pas reconnu non plus un accident du travail pourtant déclaré par l'employeur (donc pas d'indemnités). En outre cette personne ayant changé de travail relève de la SS depuis plus d'un an : le passage n'a pu se faire entre les deux organismes qui se renvoient la balle.
- *En matière d'AME* (aide médicale d'Etat) il est difficile de produire un justificatif de 3 mois de présence en France.
- *La non-reconnaissance des diplômes* est un frein à l'insertion. Par exemple le permis de chauffeur poids lourd d'un guinéen n'est pas reconnu.
- *Les expulsions systématiques* (squats, bidonvilles...) sans prise en compte des situations ou recherche de solutions malgré la circulaire d'août 2012 et les lois relatives à la protection de l'Enfance.

3.2- Mécanismes subjectifs

Des processus subjectifs rendent difficiles l'initiative ou l'aboutissement des démarches administratives.

- La honte de sa propre situation, d'avoir à la raconter à autrui, de demander une aide
- La peur (de placement d'enfant, d'expulsion...)
- Le sentiment d'impuissance devant la complexité des choses (représentation) d'où le non-recours
- L'auto-exclusion qui implique une dévalorisation de soi
- Le parti pris par principe de ne rien demander (aide)
- Problèmes psychologiques ou comportementaux
- Ignorance des droits ou possibilités d'aide

3.3- Une Médiation nécessaire

Les premières conclusions que l'on peut tirer des constats précédents sont les suivantes :

Pour beaucoup il est impossible d'accéder à ses droits ou d'arriver au bout de ses démarches sans **médiation d'un tiers** (institution, professionnel ou bénévole, avocat...), alors que certaines personnes seraient tout à fait en capacité de gérer leurs démarches s'il n'y avait autant d'obstacles.

Ainsi se déploient des initiatives et médiations multiples et spécialisées visant à pallier aux carences, dysfonctionnements ou pratiques des institutions, et à (ré)intégrer ceux qui passent à travers les mailles du filet ou souhaitent rentrer dans la normalité :

Associations : CIMADE, Secours Catholique, Médecins du Monde, etc.
Professionnels ou bénévoles. Initiatives locales.

Structures ou professionnels spécialisés : médiateur santé, associations intermédiaires, boutiques des droits, etc.

Les administrations étant cloisonnées, sectorisées, territorialisées, bureaucratiques, plus personne n'a de vision globale des situations humaines et ne les traite en globalité. Par

exemple la polyvalence n'est plus de mise dans l'approche des services sociaux et de moins en moins les professionnels sont en capacité d'accompagner les personnes et de traiter leurs problématiques globalement.

Le recours aux cabinets d'avocats est devenu une pratique courante et nécessaire, en lieu et place des services sociaux, notamment pour le droit des étrangers. Ce qui a un coût pour des personnes généralement peu fortunées ou sans revenus.

L'on assiste donc à un déplacement et à une marchandisation du traitement juridique et social des situations.

Cela a aussi un coût pour les administrations, collectivités et Etat. Le logement d'urgence (nuits d'hôtel), les expulsions (coût policier et administratif), le traitement fréquent des dossiers dès lors que les gens sont amenés à revenir plusieurs fois, les problèmes de santé liés à un pourrissement des situations..., tout cela a un coût.

3.4- Conséquences pour les publics

- ✓ *Maintien dans la précarité sociale, juridique, psychologiques, culturelle.* Les personnes se retrouvent hors droits, hors rémunérations...
- ✓ *Impossibilité de construire un projet d'insertion,* de se projeter dans l'avenir. Ceci a des conséquences notamment pour la scolarisation des enfants.
- ✓ *Conséquences sociales :* ces situations sont source de tensions dans les familles et entre gens sans droits, de violences, de séparations...
- ✓ *Tout semble fonctionner comme si on maintenait les gens dans l'invisibilité sociale :* on ne veut pas les voir, les entendre. Tout semble fait pour qu'ils n'accèdent pas à leurs droits. Tout semble fait pour dissuader administrativement les étrangers de rester en France, pour leur faire comprendre qu'ils sont de trop et non les bienvenus.

IV. L'analyse : Bureaucratie et invisibilité

D'après l'enquête précédente le « guichet » de traitement des administrés (physique ou en ligne) est un lieu producteur d'invisibilité sociale ; c'est là que s'érige un mur de séparation entre la visibilité et l'invisibilité sociale de catégories démunies de pouvoir, de parole, de ressources. Souvent les pratiques administratives, en empêchant l'accès à la « normalité », relèvent de l'acharnement pour renvoyer ou maintenir les personnes dans leur situation d'invisibilité.

Ces pratiques relèvent-elles d'un certain « arbitraire » des agents ou sont-elles les effets d'un système bureaucratique ? Ou les deux à la fois ?

4.1 - Du côté des agents

4.1.1 - Quels sont les ressorts subjectifs des pratiques des agents de la bureaucratie ?

Les agents n'échappent pas aux représentations populaires négatives relatives à des catégories sociales, souvent nourries par des images médiatisées : Roms, squatters, SDF, immigrés, chômeurs... les clichés ne sont pas absents : saleté, paresse, profiteur du système, fraudeur, inintégré...

Bien se faire voir de sa hiérarchie pousse au zèle. D'où le rajout de critères ou documents. Ou à ouvrir le parapluie de peur de se tromper ou de paraître trop complaisant. Le soupçon sur le bien-fondé de la demande n'est jamais loin.

La fonction induit des positions asymétriques entre l'employé et l'usager. L'agent s'affirme comme détenteur d'un pouvoir, et souvent le fait ressentir à travers la façon d'accueillir ou de traiter la demande. Une telle posture clôt la chaîne des pouvoirs dans une institution hiérarchisée ; elle traduit une recherche de positionnement social.

En effet l'agent administratif n'échappe pas au processus de distinction sociale : se positionner comme différent des catégories démunies pour s'assurer soi-même comme membre du monde social visible, normal. Ces catégories démunies servent en quelque sorte de repoussoir pour se positionner comme autre dans une position supérieure.

4.1.2 - Quel est l'impact de l'organisation bureaucratique ?

Si l'impersonnalité des règles vise à éliminer l'arbitraire en faveur d'un traitement égal des usagers, les ressorts subjectifs des agents, conscients ou inconscients, ont pour effet de réintroduire une part d'arbitraire dans les pratiques vis-à-vis des catégories les plus démunies, comme cela a été exposé plus haut.

Mais pour mieux comprendre les données de l'enquête il convient d'aller plus loin dans l'analyse du système bureaucratique, aujourd'hui mondialisé.

4.2 - Du côté du système bureaucratique.

4.2.1 - Une entreprise de rationalisation

Le système bureaucratique s'inscrit dans une vaste entreprise de **rationalisation du monde**, particulièrement développée dans **l'Antiquité grecque** (Hippocrate, Aristote, Euclide, Platon...), tant du point de vue de la connaissance que de l'action et de l'organisation. Les temps modernes lui font faire un saut qualitatif, ce qui fait dire au sociologue **Max Weber au début du XX^e siècle que « l'avenir appartient à la bureaucratie »** (Economie et Société). Ce processus n'est pas le propre de l'administration d'Etat, mais **s'enracine dans le développement des grandes entreprises industrielles** capitalistes en lien avec le progrès technique, les exigences de calcul, de rationalité, de prévisibilité, de gestion et d'organisation rigoureuses ; ainsi se constituent **des logiques administratives structurantes, faites de normes, règles et procédures, écrites ou numériques**. Or cette logique envahit progressivement tous les champs de la société, toutes les institutions et activités humaines : entreprises, Etat, partis politiques, Eglises, hôpitaux, organisations humanitaires, etc.

Les Etats-Providence européens de l'après-guerre (1945) injectent massivement des ressources dans leurs systèmes de protection sociale sans se préoccuper du rapport coûts/efficacité. Or, les besoins et la demande d'intervention publique croissant plus vite que les moyens, le modèle bureaucratique traditionnel va être remis en question avec **l'introduction de la RCB** (Rationalisation des Choix Budgétaires) à la fin des années 1960. Ce modèle s'inspire du PPPBS (Planning, Programming and Budgeting System) mis en place en 1963 par le secrétaire à la défense américain qui transpose à son administration les méthodes de choix d'investissement élaborées pour piloter la Ford Corporation, procédure que le président Johnson étendra à toute l'administration fédérale.

Ainsi les méthodes et outils de gestion du secteur marchand pénètrent le secteur public. Il s'agit de développer une méthode qui, à partir d'une analyse des besoins, vise à la fois à **rationaliser les choix budgétaires et à contrôler les résultats de l'action administrative par l'analyse du rapport coût/efficacité**. Ce processus entraîne une **réorganisation profonde de l'organisation administrative** :

L'évolution de l'hôpital en est un parfait exemple. Désormais les chiffres, les statistiques, les indicateurs jouent un rôle majeur dans la décision publique : ils sont signes d'uniformité, d'impersonnalité, de précision, de rigueur, de rationalité. La gouvernance administrative repose sur une multitude d'outils d'évaluation censés indiquer le degré de « performance », de « qualité » : certification, normalisation, contrôle de gestion, palmarès...

Cette gouvernance n'est pas sans effet sur les modalités de l'action publique, plus particulièrement sur celles de l'intervention sociale et la relation avec les usagers du service public.

4.2.2 - Les logiques de la gestion bureaucratique dans l'action publique

Les logiques de la rationalité bureaucratique en général reposent sur deux caractéristiques :

- **L'inflation des normes, illimitée** car à chaque incident dans un domaine donné, révélant un manque, un trou ou des ratés dans le système, le législateur crée de nouvelles lois, de nouvelles normes, de nouvelles procédures, de nouvelles codifications. Ceci dans le souci de prévenir les risques d'incidents pour l'avenir et pallier les défaillances de l'action publique.

- **La décision politique subordonnée à des batteries d'« indicateurs »**, notamment chiffrés, permettant de définir des objectifs et de les évaluer. Ce qui est en jeu c'est l'amélioration de la « productivité »⁶ : il s'agit de rationaliser la production par un contrôle des coûts, une définition des objectifs, une organisation du travail jugée performante dans l'économie de temps, l'évaluation de l'activité et de ses résultats au vu de critères et indicateurs prédéfinis.

Ces logiques nourrissent le modèle de gouvernance de l'action publique.

Inflation des normes, des procédures et codifications, contrôle des coûts, organisation du travail et évaluation, tout cela génère une intense activité bureaucratique : formalisation écrite sur papier et/ou numérique de façon à ce que chaque acteur applique scrupuleusement les règles et méthodes définies. C'est cette logique qui prévaut dans pratiquement tous les domaines de l'action publique, dont les agents des guichets, les professionnels de l'intervention sociale ou du secteur sanitaire.

A titre d'exemples : **un assistant social** déclare consacrer quotidiennement une part de son temps pour remplir un document rendant compte de son activité journalière qui s'ajoute à bien d'autres formalités administratives au détriment de sa mission sociale, **une infirmière hospitalière** déclare passer un tiers de son temps à remplir des formulaires dont certaines informations sont redondantes au détriment des soins et de la relation aux malades, des chercheurs déclarent passer une bonne partie de leur temps à des actes bureaucratiques (réponse à des appels d'offres, rapports d'évaluation, etc.) au détriment de leur mission de recherche... De l'autre côté de la barrière les usagers des services publics sont soumis aux mêmes logiques.

Un rapport (mai 2016)⁷ pointe les effets, en partie positifs mais aussi pervers, de la mise en œuvre depuis les années 2000 du **mode de financement des hôpitaux, indexé sur leur**

⁶ La productivité consiste à produire plus et/ou mieux (qualité) dans le moins de temps possible et avec moins de personnel.

⁷ Cf. Le Monde du jeudi 26 mai, p. 12

activité réelle et non plus sur une dotation globale : politique du chiffre, course à la rentabilité, perte de temps à coder les actes au détriment des soins, risque de sélection des patients, concurrence entre les établissements... Cette idéologie dogmatique de l'hôpital-entreprise cristallise le **malaise des personnels hospitaliers**, qui y voient une des origines de leur mal-être au travail : **une perte de sens lié à un écartèlement entre les contraintes bureaucratiques et leur mission humaniste de soins** auprès de patients devenus clients du point de vue de l'organisation.

Ce mode de gouvernance touche, selon différentes modalités et à des degrés divers selon les missions, tous les secteurs de l'action publique, dont le **champ de l'action sociale et de l'emploi** qui nous intéresse ici. Cette gouvernance n'est pas sans modifier la relation avec les usagers du service public : ainsi peut-on parler d'un modèle de gestion des usagers à travers notamment une multiplicité de « dispositifs ».

4.2.3 - Un modèle de gestion des usagers : les « dispositifs »

La création de « dispositifs » donne un cadre à l'action publique. Ce mode de gouvernance crée un type de rapports spécifiques entre l'administration et les usagers.

L'on peut distinguer trois niveaux de dispositifs.

➤ **Des dispositifs particuliers** visant à répondre et traiter des problématiques spécifiques. Ainsi par exemple : les minimas sociaux dont le RSA, la CMU, les dispositifs d'insertion sociale et professionnelle, d'hébergement, de protection de l'enfance, etc. L'accès à ces dispositifs repose sur des critères de revenus (seuils), des catégories sociales (âge, handicaps, familles monoparentales...), des situations (chômage, santé, sans-abri, accueil de réfugiés...).

➤ **Des dispositifs transversaux** qui forment un socle commun à tous les usagers, généralement en termes de « droit à ». Ainsi par exemple le système de Sécurité Sociale avec toutes ses déclinaisons, ainsi que les codes régissant les champs sociaux (code de la route, du sport, de l'action sociale, de la famille, etc.).

➤ **Un dispositif général** qui articule des éléments de société apparemment hétérogènes. M. Foucault le définit comme un ensemble constitué de discours, d'institutions, de règles et de lois, de dispositifs particuliers ou transversaux : une même logique sous-tend et agence ces éléments pour en faire un tout cohérent. L'on serait ainsi passé d'une société « disciplinaire » à une société « sécuritaire » à partir de la fin des années 1970. **La société disciplinaire** était une société où les institutions fortes et normatives socialisent les individus par une discipline des corps et des esprits, de par leur autorité et caution morale. **La société sécuritaire** vise à répondre à la demande de protection d'individus s'appréhendant comme sujets libres et autonomes, à distance des institutions. Ce dispositif général est une tendance qui influe sur le dénouement de différents types de situations.

Ce qui est commun à tous ces niveaux de dispositifs c'est qu'ils ont un **effet normatif tant pour les usagers que pour les professionnels**. Chacun d'eux représente un **cadre d'action contraignant**, précontraint, qui laisse peu de marges d'initiatives et de créativité aux uns comme aux autres. La tentative de rationalisation qui est à l'œuvre repose sur **la croyance d'un risque zéro**, d'une qualité sans défaut : or dans la majorité des dispositifs c'est souvent la quantité en termes de résultat qui est attendu, sous forme d'injonction, et non le qualitatif (l'évolution des personnes par exemple). Enfin ces dispositifs visent à **réparer** ou à éviter des effets trop destructeurs.

Les dispositifs peuvent aussi contribuer à révéler les invisibles.

C'est ainsi que la mise en œuvre du **RMI en 1989** (devenu RSA) a révélé l'importance du nombre de personnes passant à travers les mailles des filets sociaux existants, sans revenus ou aux ressources très faibles, sans couverture sociale pour beaucoup. De même la mise en place de **la CMU** a mis en évidence le nombre de personnes sans couverture sociale ou sans

complémentaire qui permette les soins minima. Il en est ainsi de **l'API** qui avait révélé en son temps le fait social de familles monoparentales pauvres.

A partir de situations problématiques observées la mise en place de dispositifs contribue à **rendre visibles des populations** alors ignorées parce que hors des dispositifs de droit commun. Autrement dit, il y a un écart entre ces derniers et les situations nouvelles liées aux évolutions de la société (chômage de masse, migrations...). Des dispositifs nouveaux viennent alors traiter le problème, réparer et tenter de redonner place aux personnes dans le système social par des réajustements adaptés.

Mais le risque est que ces dispositifs particuliers les **enferment dans un circuit qui les tient à distance d'une visibilité sociale « normale »**, dès lors que la situation perdure. Cela apparaît clairement lorsque l'on suit des parcours d'insertion, que ce soit pour l'emploi ou le logement, dans la mesure où s'entremêlent différents facteurs : disponibilités de places (emplois, logements accessibles...), facteurs personnels et subjectifs, et des jeux de position sociale (refus de pauvres à côté de chez soi, discriminations à l'emploi...). **Autrement dit entre l'invisibilité sociale et une visibilité sociale « normale », il y a un espace de semi-visibilité dans des dispositifs spécifiques**, le passage d'un dispositif à un autre à défaut d'autres solutions en étant l'expression majeure.

4.2.4 - La bureaucratie comme modalité de la domination

« La bureaucratie est l'aménagement d'un système de domination. »⁸, invisible, imperceptible, diffuse, mais efficace.

L'usage des normes, règles et procédures recouvre plusieurs fonctions :

- **Une fonction de contrôle et de surveillance** mue par un souci de l'ordre social et public. C'est le rôle des dispositifs : **catégoriser, traiter, insérer** ; ne pas laisser émerger des situations incontrôlables et les faire disparaître, les rendre invisibles, provisoirement du moins : c'est le cas des bidonvilles Roms ou des squats ; c'est le cas de la demande – souvent démesurée – de papiers ou documents administratifs, notamment vis-à-vis des étrangers.

- **Une fonction de production de l'indifférence.** L'impersonnalité des règles vise à éviter le contact entre la bureaucratie et les populations, au nom de l'objectivité, de la neutralité et de l'égalité de traitement : éviter les jeux d'influence, les traitements préférentiels ou discriminatoires, voire les risques de corruption. **Les procédures dépersonnalisées excluent tout affect** dans les relations agents-administrés. Ceci a pour conséquence la disparition de toute « sensibilité » aux situations particulières, et neutralise donc la recherche de réponses adaptées, qui souvent, pour être efficaces, reposent sur la patience, la création d'une relation de confiance, un accompagnement (par exemple à l'écriture pour des gens illettrés, ou à l'outil informatique inconnu mais obligatoire, aux codes de la société...). Une réponse adaptée suppose aussi d'introduire de la souplesse dans les critères habituels d'action devant une situation inhabituelle : par exemple des banques qui refusent d'ouvrir un compte bancaire à des personnes parce qu'elles vivent en camping ce qui n'est pas à leurs yeux une adresse.

- **Une fonction de domination.** La complexité des règles et procédures donne **un pouvoir aux agents** qui sont en position de force et rend plus difficile aux usagers démunis l'accès aux codes du bon administré : cette complexité permet l'exercice de l'arbitraire, nourri par les représentations imaginaires qui classent et positionnent les catégories sociales dans un jeu de rapports sociaux de domination. Les invisibles sont ainsi dans une position sociale

⁸ Claude Lefort, *Éléments d'une critique de la bureaucratie*, Gallimard, Tell, Paris, 1979, p. 305

dévalorisée qui permet aux autres couches sociales une position valorisée socialement. Ainsi se constituent **des jeux de positions sociales hiérarchisées reposant sur le rejet des plus invisibles** au bas de l'échelle. Ce processus de domination est renforcé par **le mépris et le soupçon** permanents qui pèsent sur eux : soupçon de triche, de fraude, de profiteuse du système, voire d'illégalité, de clandestinité, de criminalité. **Plus que d'autres les invisibles se doivent de prouver la légitimité de leur demande, leur respectabilité, leur utilité, les preuves de leur dire et de leur situation, apporter les documents demandés souvent au-delà du nécessaire.**

4.3 - Le regard des travailleurs sociaux

Il s'agit d'interroger les représentations et les pratiques des travailleurs sociaux à l'égard des populations invisibles : d'une part les logiques institutionnelles tendent à les placer dans l'engrenage du processus d'invisibilisation sociale ; d'autre part ils sont les témoins de situations complexes et de phénomènes sociaux qui les interrogent. Nous nous appuyons sur nos propres observations lors de l'enquête et de notre expérience de formateur auprès de ces professionnels ainsi que sur une enquête de l'Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) de 2016⁹.

4.3.1 - Regard critique sur l'action publique

La logique de l'action publique repose sur le primat donné à l'insertion à l'emploi. D'où le risque, dans un contexte de budget restreint, de faire un tri entre les bons pauvres, c'est-à-dire les insérables, et les mauvais pauvres, les « assistés » pour lesquels les perspectives d'insertion sont lointaines. Ce choix enfonce davantage cette dernière catégorie dans une forme d'invisibilité sociale.

Cette idéologie de l'insertion est fondé sur :

- **Des logiques gestionnaires** qui rigidifient les conditions d'accès aux dispositifs avec pour conséquence une sélectivité accrue (par ex. recentrage sur les minima sociaux au détriment des travailleurs pauvres).
- **Un principe de « rentabilité » du travail social** : accompagner celui qui restera le moins longtemps dans un dispositif, mais au détriment de celui qui en a le plus besoin.
- **Le processus de dématérialisation du service public renforce la bureaucratisation du travail social** (moins de temps pour les relations avec les usagers, visites à domicile...) et le découragement des personnes accompagnées.

En résumé « les assistantes sociales ne sont désormais là plus que pour mettre en œuvre et actionner les dispositifs » imposés par l'action publique. La multiplication des dispositifs d'aide et d'accompagnement a pour effet la spécialisation des interventions, au détriment d'une appréhension globale des besoins. Chaque dispositif ne révèle qu'une visibilité partielle et segmentée des personnes.

4.3.2 - Pratiques et stratégies « invisibles » des travailleurs sociaux

Tensions entre injonctions bureaucratiques et éthique professionnelle.

Ce qui marque le travail social de terrain ce **sont les vives tensions entre l'éthique professionnelle et le cadre d'intervention contraignant leurs pratiques, marqué par l'envahissement bureaucratique.** Pas le temps ou possibilité de réfléchir ; empêchement de penser, créer ; injonctions contradictoires ; liberté d'agir de plus en plus étroite. Les

⁹ Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale. La Lettre, N° 31, avril 2016

professionnels se retrouvent en porte-à-faux vis-à-vis des usagers comme de la hiérarchie. D'où l'expression d'une grande souffrance, d'un découragement, d'un sentiment d'impuissance, voire d'un épuisement à justifier leur action.

Reste le Système D, le bricolage, le courage de prendre des risques pour pouvoir rester fidèle aux valeurs, fidèle aux publics accompagnés auxquels ils s'identifient et dont ils connaissent les situations. Comment s'opposer aux administratifs aveuglés par les procédures, sinon en résistant, en réhabilitant le bon sens, en composant avec les contraintes institutionnelles.

L'on a donc une double figure du travailleur social : « celle du travailleur social soumis à l'institution et attentif au fonctionnement des règles institutionnelles et celle du transgresseur, du « caméléon » qui s'adapte au système et à ses contraintes pour aider les personnes à survivre en n'hésitant pas, parfois, à contourner les règles. » (p. 3)

Le travailleur social stratège

Producteurs d'invisibilité lorsqu'ils font l'impasse sur une situation, les travailleurs sociaux sont acteurs de pratiques invisibles : « ce qui est invisible, ce sont aussi ces **pratiques clandestines**, ces stratégies mises en œuvre par les travailleurs sociaux adeptes du système D. ». Activer cette forme d'invisibilité assumée apparaît comme une condition nécessaire pour lutter contre la violence symbolique des institutions à l'égard des pauvres et des professionnels, pour retrouver « le cœur du métier », à savoir la relation humaine. Cette posture permet de :

- **protéger** certains publics vulnérables dans un contexte de durcissement des contrôles administratifs et judiciaires lorsqu'une trop forte visibilité pourrait mettre en danger certaines populations (ex. les sans-papiers)

- **tenter d'assouplir les points de blocage** qui étouffent les possibilités d'évolution des situations (façon de présenter la situation, justifier les documents ou leur absence, jouer sur la présence de jeunes enfants...).

- **voire de développer des actions « clandestines », à la limite de la réglementation**

En ce sens le film « **Les Invisibles** », de Louis-Julien Petit, est remarquable. L'Envol, centre d'accueil de jour pour femmes SDF à Anzin, doit fermer ses portes : seulement 4 % des femmes qui y sont accueillies se sont réinsérées, ce qui est jugé insuffisant par la municipalité, qui ne peut plus « continuer à dépenser sans résultats ». Les travailleuses sociales vont faire preuve de désobéissance civile en décidant d'y installer un atelier thérapeutique et un dortoir dans un squat, en toute clandestinité. L'atelier s'appuie sur la truculente Chantal, SDF et modèle de réinsertion, formée à la réparation d'électroménager à la prison de Loos.

Figures d'invisibles

Les groupes d'invisibles évoqués par les travailleurs sociaux, ceux qui échappent au moins partiellement aux mailles du filet, sont de manière récurrente les étrangers en situation irrégulière, les travailleurs saisonniers et néo-ruraux pauvres, les auto-entrepreneurs, les hébergés chez un tiers, les non domiciliés, les jeunes... C'est l'hétérogénéité qui prévaut, ces groupes ne constituant pas une catégorie particulière.

L'invisibilité est à la fois subie mais aussi construite, en partie au moins, selon les ressources et les capacités dont les personnes disposent pour s'orienter et se saisir des dispositifs existants. Exemple de quelques figures :

- Les « surinsérés » du travail social. De par les expériences acquises au cours de longues prises en charge ils donnent à voir ce qu'ils veulent bien donner à voir, avec des discours parfois préformatés.

- Les « consommateurs ponctuels ». Leur caractéristique est une invisibilité de renoncement, de non-recours, face aux différents obstacles administratifs et institutionnels.

- Les invisibles « volontaires » ou « revendiqués ». Pour vivre heureux survivons cachés. Ils ont intériorisé leur inutilité (précaires, sans-travail, inactifs, surnuméraires, handicapés sociaux...) et assument leur invisibilité en renonçant à être assistés.

Conclusion : les paradoxes de la lutte contre l'invisibilité sociale

La question de l'invisibilité sociale relève de paradoxes.

D'un côté il y a la violence institutionnelle qui, dans des logiques bureaucratiques et de domination, produit de l'invisibilité sociale, décrite dans le premier chapitre à partir de situations concrètes, évoquée ci-dessus par les travailleurs sociaux, les associations, les bénévoles. Nombre de récits et d'analyses réalisées par le secteur associatif en témoignent (MRIE, Fondation Abbé Pierre, Cimade, Secours Catholique, etc.).

Mais si le cadre de l'action publique produit aussi de la visibilité à travers les dispositifs, les plus fragilisés sont conduits constamment à se « déshabiller », se dévoiler (expliquer sa situation, écrire un récit, justifier de papiers, rendre compte de ses démarches...) jusque parfois dans leur intimité (contrôles CAF...). *« Les personnes que nous considérons victimes d'invisibilité sociale souffrent tout autant d'un excès de visibilité, d'exposition à autrui et de dépendance [...]. Pour lutter contre l'invisibilité, il faut protéger le droit d'être invisible. »*¹⁰

Paradoxe entre rechercher une reconnaissance sociale (accéder à une visibilité) et échapper au regard d'autrui lorsque celui-ci est intrusif et soupçonneux (se rendre invisible).

Cependant le but du travail social reste malgré tout de **faire exister socialement les personnes**, donc de les amener à une visibilité, à une reconnaissance sociale respectueuse. Il s'agit de faire avec leur rapport au monde et leurs conditionnements propres (culture de la survie...). *Il y a un décalage entre la visibilité donnée par un dispositif et la visibilité produite par l'accompagnement du travailleur social.*

L'invisibilité n'est pas que le versant négatif de la visibilité. Elle peut relever d'un usage stratégique de la part des travailleurs sociaux qui souhaitent favoriser, par une invisibilité partielle assumée, le traitement d'une situation en masquant certains éléments qui pourraient compromettre le dénouement recherché. Tout comme elle est le signe d'une capacité des personnes à protéger leur intimité et leur anonymat dans une société qui incite au dévoilement permanent.

Décembre 2019

¹⁰ Hubert Faes, <http://invisibilité-sociale.over-blog.com/2015/01/un-droit-a-l-invisibilite.html>

Bibliographie/Filmographie

Documents et rapports

Nombre d'organismes ou travaux rapportent des situations qu'ils tentent de rendre visibles.

Santé : ateliers santé ville Lyon et Saint-Fons, rapports Médecins du Monde et Observatoire de l'accès aux soins de la Mission France, Observatoire du droit à la santé des étrangers (ODSE)

Social : ODENORE, CAF Gironde (non-recours au RSA) et CNAF, Plate-Forme de l'Observation Sociale Rhône-Alpes, ATD Quart-Monde, rapports MRIE...

ONPES-FORS : Etude sur la pauvreté et l'exclusion sociale de certains publics mal couverts par la statistique publique, mai 2014

ONPES : L'invisibilité sociale : perception et expériences des travailleurs sociaux (Lettre n° 3, avril 2016)

Droits : rapport annuel d'activité 2013 du Défenseur des droits ; Rapport sur la lutte contre la fraude aux prestations sociales : à quel prix pour les droits des usagers ? J. Toubon, 2017 ; rapport du Défenseur des droits : *Dématérialisation et inégalités d'accès aux services publics*, janvier 2019.

Logement : Fondation Abbé Pierre

Analyses socio-politiques :

AUBENAS Florence

2014. *En France*. Paris, éd de l'Olivier

BEAUD Stéphane (sous la direction de),

2008. *La France invisible*. Paris, La Découverte, coll. La Découverte/poche

BRACONNIER Cécile, MEYER Nonna (sous la direction de)

2015. *Les Inaudibles*, sociologie politique des précaires. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques

Analyses et références théoriques

CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard

1977. *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*. Paris, Seuil

1971. *Le Phénomène bureaucratique*. Paris, Seuil, Points essais

FAES Hubert (sous la direction de)

2013. *L'invisibilité sociale, Approches critiques et anthropologiques*. Paris, L'Harmattan

HIBOU Béatrice

2012. *La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale*. Paris, La Découverte

LE BLANC Guillaume

2011. *L'invisibilité sociale*. Paris, PUF

LEFORT Claude

1979. *Eléments d'une critique de la bureaucratie*. Paris, Gallimard, Tell

Romans

SCORZA Manuel

1998. *Histoire de Garagombo*. Paris, Belfond

Filmographie

Moi, Daniel Blake, de Ken Loach, 2016

Les Invisibles, de Louis Julien Petit, 2019

A.D.

Autobiographie d'un Travailleur Social

Alain DEFILLON et Joël CADIÈRE

- **Joël Cadière**

La recherche, que nous souhaitons vous communiquer, est une expérience. Une expérience commune de A.D. qui par son travail de mémoire retrace son parcours passé de Travailleur Social, et moi-même, son interlocuteur qui par une lecture traversière de l'autobiographie qu'il provoque, va en parallèle ponctuer l'écrit de cette autobiographie d'une réflexivité qui invite aux invisibilités du discours.

Il s'agit bien ici d'invisibilité. Non pas celle que l'on attribuerait au social du travailleur social, ni même celle que l'on dévoilerait de l'action que le travailleur social engage, mais celle relative à l'invisibilité de l'opération "faire récit de soi-même" et de la représentation de soi, du travail social et du changement social au travers du prisme autobiographique du Travailleur Social lui-même.

Il s'agit bien d'invisibilité/visibilité quand, dans cette position d'auditeur/lecteur de l'autobiographie, j'écris en marge de celle-ci, les résonnances qu'elle suscite et les réflexions traversières qu'elle me provoque. Traversière et marginale est cette deuxième écriture qui ouvre sur quelques points d'invisibilité de l'autobiographie se faisant.

Les modalités de cette expérience ont été tout d'abord de proposer à A.D de réaliser son autobiographie professionnelle et de l'accompagner dans cette démarche d'une part, et d'autre part de m'autoriser d'en tirer quelque matière pour ma recherche personnelle. Cette dernière ne pouvant se révéler qu'au terme de l'autobiographie afin de ne pas perturber son déroulé.

Pourquoi A.D ?

Parce qu'il est depuis plus de trente ans un travailleur social en exercice dans une même mission dite de *Prévention Spécialisée*. Cette durée d'exercice devait me permettre de repérer l'évolution de l'intervention sociale qu'il opère sans que celle-ci ne soit modifiée par un changement de fonction. Et cela au travers du récit de sa propre trajectoire professionnelle,

partant de sa sortie scolaire à aujourd'hui. Nous resterons uniquement sur ce champ-là. Je dis-nous, car le récit auquel se prête à mener A.D. est provoqué par moi. Il sera mis en parole face à moi et fera l'objet de plusieurs séances d'entretien. Dans l'autobiographique le sujet s'adresse à un Autre imaginaire (le lecteur futur). Mais ici, l'auditeur est bien réel, et même si je me limite à soutenir la parole dans une visée explicite d'autobiographie, j'occupe à la fois une place familière (c'est une vieille connaissance) et étrange car mon intérêt pour la démarche est explicitement non-dit. Dans la démarche proposée nos intérêts demeureront parallèles du moins jusqu'au bout du récit autobiographique. Aussi nos rencontres en direct ne seront pas des dialogues. Du discours tenu durant la rencontre, A.D. le retranscrira au fur et à mesure et me le transmettra. Partant du récit écrit, tel qu'il se déroule, par ailleurs et dans un autre temps, de façon différée donc, j'écrirai la réflexion qu'il provoque. Mon travail ne lui sera communiqué qu'au bout de cette démarche.

Il en résulte donc un texte d'une centaine de pages comprenant l'autobiographie d'AD et en marge mes résonances relatives à quelques moments du discours retranscrit.

- **Alain Defillon**

Effectivement, j'ai spontanément accepté de me prêter au jeu de cette autobiographie sans avoir réellement connaissance de ce que cette demande pouvait recouvrir en matière de recherche. Certes, connaissant Joël de longue date, j'imaginai volontiers que cela devait s'originer à partir de mon activité professionnelle de travailleur social au long cours et, dans une autre mesure aux contours de mon profil assez atypique de praticien chercheur. Pour autant je n'ai jamais pendant cet exercice tenté d'en distinguer le fond, résolument attaché à ne me concentrer que sur la forme qui, elle, avait été préalablement explicitée ; acceptant ainsi de partager cette aventure singulière à partir de cette posture du récitant.

Nous avons donc convenu de fonctionner sur le principe des entretiens plutôt ouverts, à partir de questions explicites, enfin je crois, qui ont indéniablement contribué à accompagner et à soutenir mon propos.

Présenté sur un principe d'équité, et donc d'une évidente logique d'un partage des tâches de ce travail collaboratif entre le récitant et l'auditeur, Joël m'a proposé d'effectuer la retranscription après chaque entretien, afin qu'il puisse disposer de ce matériau assez rapidement.

De janvier 2015 à mars 2016, nous avons effectués sept entretiens avec des intervalles variant de 2 à 4 mois en fonction de nos disponibilités respectives ; mais peut-être aussi d'un échéancier plus structuré car ponctué par les attendus, voire les inattendus de la recherche...

Il était convenu d'effectuer des entretiens d'à-peu-près une heure ; cette consigne a été globalement respectée ; seul deux entretiens approchent une heure et demie

Les retranscriptions intégrales représentent 118 pages normées pour plus de 11heures de conversation.

- **Joël Cadière**

Il y avait pour moi, auditeur, comme une séduction à l'écoute de ton récit. Une séduction provoquée par ce jeu de mémoire qui vient rendre visible une existence sur un support d'invisibilité.

Remonter le temps de son histoire est un exercice. Exercice subjectif s'il en est, pris par une volonté, voire un désir d'objectivation : une histoire qui se dit (à un autre), qui s'écrit pour soi et un autre.

Comme une sortie de soi qui se rend visite.

À l'origine, en dedans de soi, il y a les faits, les dires, les événements vécus qui s'enfouissent dans le tombeau du passé et de l'oubli. Comme une écriture, la mémoire amène en dehors de soi une représentation de ce qui est définitivement mort, une représentation par la construction successive de tableaux vivants où prennent place de façon organisée et ordonnée dans l'espace des objets, des personnages, des sensations, des émotions, des paroles, des mises en relation croisées, des mouvements, des événements. Ainsi, dans l'autobiographie ton parcours passé – qui n'est plus – se convertit en un système de lieux que tu parcours l'un après l'autre pour en retirer les images que tu placeras selon une architecture construite et ordonné qui fait parler les vestiges de ton passé. Le jeu des figures narratives qui en découle, c'est le jeu de la mémoire.

Dans cette conversion du temps en espace, il y a comme une maîtrise de la mémoire par cette opération qu'elle donne à voir.

Mais également, la mémoire est immaîtrisable par ses trous, ses oublis, ses absences contenus dans la crypte de ton passé.

L'autobiographie se découvre alors comme une effrayante conversation avec les morts

Pour toi l'auteur, cet exercice autobiographique a eu quels effets ?

- **Alain Defillon**

L'éprouvé de l'autobiographie liée à l'exercice de la retranscription, est une singulière expérience.

Aussi bienveillante soit-elle, on ne ressort pas indemne d'une telle expérience autobiographique. Autrement dit, accepter de se livrer, de se raconter face à la conscience d'Autrui n'est pas un exercice anodin, sans conséquence.

Mon autobiographie, auto retranscrite si je puis dire, convoquant alors la spontanéité et donc la subjectivité de mon discours à l'aune de la distanciation objective de sa retranscription, a logiquement provoqué, entre ces deux temporalités, un entre-deux.

Un espace quelque peu liminaire avec l'ouverture d'une dimension réflexive sur des chemins de traverses plutôt inattendus.

C'est dire qu'il s'agisse des registres personnel et professionnel -les deux étant à l'évidence étroitement entrelacés- ce travail de mémoire est venu impacter la tranquille banalité de mon existentialité, dans la recherche d'une forme de compréhension de soi, à partir de la structure ontologique de mon existence (interroger les logiques du monde environnant, le sens de la vie). Impacté plus précisément sur des segments expérientiels personnels et professionnels, ceux qui préfigurent de mon rapport au monde, de ma cosmologie au sens défini anthropologiquement par Bonte et Izard (1991) ... une conception du monde en tant que matrice générale d'intelligibilité.

Ainsi, à l'instar du gaucher que je ne suis pas, moi qui me suis toujours défini comme un travailleur contrarié, qui plus est, dans la perspective assez réjouissante d'un proche départ en retraite, j'ai pu commencer à mesurer l'importance et l'emprise que cette pratique de

Prévention Spécialisée, en corollaire des lieux de son intervention, avait exercée et exerce encore dans ma trajectoire. Peut-être alors, comme nous y invite Vladimir Jankélévitch (L'Aventure, l'Ennui et le Sérieux), faut-il considérer tout ce temps comme une aventure ponctuée d'aléas conjoncturels d'un destin marqué du sceau de la passivité, tout en étant enchâssés dans les ressorts autrement plus actifs d'une destinée.

Quoique je n'ai guère d'appétence à développer plus en avant cette introspection sur le plan personnel, à l'évidence, il n'y avait effectivement rien d'anodin dans cet exercice autobiographique.

Une expérience qui est venue réveiller l'apparent ordonnancement des plis et autres replis de ma mémoire ; dépliant et repliant ainsi au long de ces conversations, au détour du récit qui se noue avec l'interlocuteur, qui se développe et se structure au gré des questions, des relances, la souvenance de faits, d'événements plus ou moins sensibles.

C'est bien cette résurgence mnésique qui, dans cet entre-deux précédemment analysé -la réalité discursive et sa reprise retranscrite, le récit et le récitant- est venu progressivement lever le voile sur de l'inattendu et provoquer l'appréhension d'une forme d'invisibilité s'agissant notamment de l'évolution de la pratique de *Prévention Spécialisée* et des quartiers d'habitat social. C'est ce que je présenterai en conclusion de cette communication ; comme un passage de la clarté à l'obscurité, de la lisibilité à l'illisibilité, du visible à l'invisibilité.

Je vous propose une citation de Robert Castel (1997) qui, à partir d'une approche socio historique, introduit pour moi, cet espace réflexif en construction comme une généalogie du présent qui se poursuit : « ...ainsi des philosophes ou des sociologues pensent que le recours à l'histoire est non seulement utile, comme une sorte de contexte, mais surtout essentiel pour comprendre le présent. Le présent, ce n'est pas seulement le contemporain. C'est un héritage et le résultat d'une série de transformations qu'il faut reconstruire pour saisir ce qui se passe d'inédit aujourd'hui... ».

- **Joël Cadière**

Entre la sortie du monde scolaire et l'exercice stable de la profession d'éducateur, je vois à ce moment-là de ton récit un continu en escalier qui, par saut parfois, par inflexion souvent, se recompose, se reconstruit, se topologise comme un tracé sur une carte où les bifurcations sont visibles et les orientations, hésitantes au début, s'affirment.

Je vois dans les circonstances relationnelles l'existence, comme sur une crête, couler sur un versant ou un autre à de multiples reprises.

Le destin c'est un peu comme le partage des eaux.

On est bien obligé de constater que de nombreux écarts se constituent au point que nous ne pouvons penser à une trajectoire unique, mais à des trajectoires qui se succèdent et qui procèdent par séparation irréversible, par division définitive et ce qui s'écoule sur les autres versants devient impensable et le restera à jamais.

Après ta formation d'éducateur, tu as un premier contact professionnel dans un établissement médico-social. Tu en parles ainsi :

« C'était des grandes filles, des Infirmes Moteur Cérébraux, maladies évolutives, c'est ce type de handicap que l'on peut trouver dans ce type d'établissement. »

Je me souviens d'une scène qui m'a profondément marquée ; en effet, dans cet accompagnement, dans la gestion du quotidien, il y a les repas ; et j'ai été invité à un repas lors de ma première visite. Je me demande comment à ce moment-là j'ai pu manger. Une fois embauché, j'ai mis trois bonnes semaines à pouvoir manger. Je n'avais pas de répugnance,

mais la vue du handicap et de ce que cela amenait en termes de conséquence ; comme cette jeune fille qui avait un sourire angélique et qui avait une serviette bavoir en plastique avec une éducatrice qui lui donnait à manger ; il y en avait autant dedans que dehors, ça dégoulinait de partout et moi je n'arrivais pas à manger. Ce n'était pas à proprement parlé du dégoût, parce qu'autrement je n'y serais pas allé, je n'étais pas en urgence en matière d'emploi. Mais je pense qu'il y avait quelque chose qui m'a quand même séduit ; j'aurais bien de la peine à dire quoi ; mais je me suis plutôt accroché.

Et là, autres difficultés ne serait-ce que sur le plan relationnel dans l'accompagnement. Je me retrouve à faire des actes comme de laver des grandes filles... »

Dès lors, j'ai pensé au travail de l'éducateur, plus précisément j'ai pensé à ce moment de ton récit à la qualité du regard que l'on porte sur l'autre en tant qu'éducateur. Et je me suis dit que l'éducateur est celui qui à côté ou au travers du masque - le corps physique - reconnaît la personne. Autrefois, dans le théâtre antique, l'acteur jouait avec un masque qu'il tenait à bout de bras. Il y avait visiblement le masque (persona) et la personne. Puis le masque a été posé sur le visage de la personne, et celle-ci est rendue invisible sous le masque. C'est alors que le regard, à la différence de la vision, est ce qui se porte au-delà du masque. Pas sans difficulté parfois.

Dans cette situation tu poursuis en disant que *« tout cela je le découvre, je ne l'ai pas appris en formation, en lisant Bettelheim ; et je me retrouve dans des situations où c'est vraiment difficile. Il y a quelque chose d'une acceptation de ce que peut être ces gestes dans la quotidienneté de l'intimité d'autrui qui est dur et difficile pour moi »*.

Le perceptif est le lieu de la médiation relative à l'absence, à l'invisibilité.

L'excès de visibilité est un artifice qui absorbe ses propres signes et où se perd toute trace de sens.

Le trop visible est la vision obscène du monde, obscénité des actes quotidiens, de l'intimité, de la nudité qui force le regard à s'effacer au profit de la seule vision.

L'enjeu éducatif est celui de la reconstitution du regard, autrement dit une capacité à traverser le visible qui se présente et le relier à l'invisible : un jeu de circulation entre la bouche qui avale, le sourire angélique et la transcendance d'Autrui.

La reconnaissance de la personne dépend de ce regard.

Et je me dis qu'il y a quelque chose de semblable dans la démarche de Recherche.

"Ce qui rapproche l'artiste du scientifique, c'est sans doute cette capacité à saisir ce qui est au-delà de l'image, à rechercher l'invisible derrière le visible. Une sorte de traversée du miroir"

Alain Prochiantz (neurobiologiste, administrateur du Collège de France). Entretien dans "Le Monde" 13/06/2018

Autant ma réflexion s'est portée sur l'identité et la destinée à partir de tes premières descriptions, autant quand tu deviens éducateur ma réflexion se porte sur le regard que professionnellement on porte sur autrui. Un déplacement quand l'Autre devient Autrui

- **Alain Defillon**

Heureusement qu'il y a de l'invisible à des moments donnés, je pense à ces scènes évoquées quand on prend en charge ce type de handicaps, avec cette nécessité de palier à un ensemble de gestes du quotidien qui sont de l'ordre de l'intimité. Il faut alors, dans un jeu de distanciation entre le voir et le regarder, trouver une juste place qui permette à la fois d'être opérant dans ce qu'il est nécessaire de faire, tout en respectant l'intimité d'autrui. C'est sans

doute ce que l'on n'apprend pas en formation et que l'on découvre sur le terrain. Je me souviens d'avoir été très entouré à ce moment-là. Il y a quelque chose de l'ordre de l'indicible et de cette nécessité d'une distanciation progressive. Je crois que l'on ne se regarde pas réellement faire ces gestes là ; il y a quelque chose de la visibilité et de l'invisibilité qui se superpose ; sinon c'est insupportable.

Cela a été une véritable rencontre qui a participé à structurer mon identité professionnelle ; cela a eu des effets au long cours, toujours sur ce jeu de distanciation dans d'autres lieux avec d'autres personnes ; des expériences dont on se souvient nécessairement...

- **Joël Cadière**

Quelques temps plus tard, tu changes de travail. Du centre médico-social précédent, tu te trouves embauché dans un service de *Prévention Spécialisé*. La *Prévention Spécialisée* est un service d'action sociale. On dit des éducateurs qu'ils sont des éducateurs de rue, car ils agissent sur des territoires que l'on nomme des quartiers sur lesquels leur mission est de prévenir toutes formes de marginalité.

Le changement professionnel se traduit par un changement des catégories d'Autrui.

En *Prévention Spécialisé*, le corps individuel est métaphoriquement le corps social représenté sur un territoire par le vocable de quartier, le concept d'handicap cède la place au concept de problématique et la personne singulière cède la place à la catégorie « jeunes ».

Tu dis « *ce qui me frappe dans la description de cette entrée en fonction, dès l'embauche c'est le rapport déterminé à l'Histoire passée* ».

Le quartier, sur lequel tu dois intervenir, est chargé d'une histoire de la *Prévention Spécialisée*, car c'est sur ce lieu qu'est né le service et son fondateur est aujourd'hui le directeur qui t'embauche. Vis-à-vis de ce lieu, il te demande de t'implanter, d'y habiter, d'être tout entier dans le quartier, tout entier dans l'histoire passée, tout entier dans ta mission.

Cette condition impose la vocation, laquelle appelle à l'abandon de soi, de sa vie privée, de son habitation, de son histoire passée, pour s'implanter dans un environnement nouveau et y donner sans séparation ni distinction son corps, son être et son agir.

L'implantation dans ce cas est une incarnation dans l'histoire, il faut que tu deviennes la chair de cette histoire, au demeurant l'histoire des autres.

« *Je m'aperçois vite que les éducateurs ont une vieille histoire là-bas ; c'est assez particulier, il y a une forme d'attachement entre l'équipe et le quartier* ».

Entrer sur scène c'est toujours s'introduire dans un "déjà là".

Face à cette métaphysique de la profession, sous-jacente à elle, une autre face se décline de toi sous forme de détournement, simulation, contournement, secret et mensonge.

C'est alors que face à l'unicité dévote, biaiser et ruser manifestent la pluralité, le mouvement, l'existence de soi à soi.

De cette demande il en découle que le « quartier » devient « sujet » de tout rapport et le travailleur social son « objet ».

Tu te rends compte d'autant mieux le poids de cette histoire quand tu quittes ce quartier pour aller travailler sur un autre lieu. Et de cet autre lieu il faudra que tu t'en décharges de cette histoire, et cette détermination va nécessiter pour toi tout un travail d'émancipation

C'est alors que, d'un autre lieu peut commencer le lessivage du passé, le délestage de l'histoire, le blanchiment de l'expérience, la purification du souvenir.

Et cette implantation nouvelle, n'est plus dans mais sur le « quartier », et du coup le travailleur social que tu es, n'est plus objet mais sujet, il n'est plus acté mais acteur et sa

position n'est plus en profondeur mais en surface, comme un implant sous la peau, ou si l'on préfère, comme un observateur juste sur la ligne de flottaison.

Avec le recul, de cette expérience passée qui t'a profondément marqué tu pourras alors exprimer au cours de ton récit : « *Quand j'y repense aujourd'hui, on était vraiment dans des postures incroyables ; mais c'était comme cela à cette époque.*

Je ne me suis jamais fait réellement agresser, tout simplement parce que je suis parti avant ; mais je me suis quand même fait tirer dessus... »

C'est l'évènement qui provoque ton départ.

L'évènement est un signe violent. Violent dans le retournement.

Un tir réel contre la réalité de ton action.

Un tir impensable contre la pensée du quartier.

Un tir de haine contre toi.

Retournement des jeunes contre l'éducateur.

Un Retour d'où l'on vient s'impose à l'éducateur, autrement dit partir.

C'est alors que me revient à l'esprit cette pensée de Jean Baudrillard.

« Le passage contemporain de la violence à la haine caractérise le passage d'une passion d'objet à une passion sans objet. Violence pure et indifférenciée, contemporaine de cette violence exponentielle qui est celle du terrorisme et de toutes les formes virales et épidémiques de contagion et de réaction en chaîne. La haine est plus irréaliste, plus insaisissable dans ses manifestations que la simple violence. On le voit bien dans le cas du racisme et de la délinquance. C'est pourquoi il est si difficile de s'y opposer, que ce soit par la prévention ou par la répression. On ne peut pas la démotiver, puisqu'elle n'a pas de motivation explicite. On ne peut pas la démobiliser, puisqu'elle n'a pas de mobile. On ne peut guère la punir, puisque la plupart du temps elle s'en prend à elle-même : elle est le type même d'une passion aux prises avec elle-même. (...)

La haine de soi. Non pas celle de l'autre, mais de la perte de l'autre et du ressentiment de cette perte. (...) Elle cherche à ressusciter l'altérité -fût-ce pour la détruire. »

Jean Baudrillard. *Ecran total*. Paris, Galilée.1997, p.106

Et tu poursuis en disant : « *Je suis parti, et le restant de l'équipe a explosé quelques mois après ; c'est-à-dire que le pari institutionnel qui avait misé sur mon départ, puisque les éléments s'étaient principalement centrés sur ma personne, afin que la situation s'apaise n'a pas fonctionné, et tous mes collègues sont partis également ; des collègues traumatisés... »*

La puissance de l'évènement est sa force implosive. Tout le social y converge, s'y fragmente et disparaît : l'échange, le consensus, le système, la pensée

- **Alain Defillon**

Une réaction oui, non pas pour minimiser, mais pour lénifier quelque peu le contexte de cet évènement. Ainsi, quand j'entends ce que tu dis de mes dires s'agissant de cet évènement, je pense que c'est la soudaineté des tirs qui déclenche chez moi une prise de conscience qu'il y a quelque chose qui ne vas pas. Mais c'est quelque peu irréaliste ; car j'étais sans doute dangereusement bercé par les aléas de la transmission d'une histoire dans laquelle il fallait que je rentre.

On tire à deux reprises dans le bureau où je me trouve ; on tire sur ma voiture ; je suis clairement visé non pas pour me détruire mais pour me faire peur et me faire partir. La balistique a révélé que d'où les deux jeunes ont tiré, il ne pouvait pas voir si j'étais près de la

fenêtre par exemple dans le bureau ; et il est vrai que j'ai mis du temps à accepter que j'aurais pu être touché ; et donc de prendre réellement conscience de toute cette dimension-là. Quand j'en ai pris conscience, j'ai alors compris qu'il ne mettait plus possible de rester sur ce quartier...

- **Joël Cadière**

De l'invisibilité /visibilité.

Dans l'autobiographie la profondeur que l'on éprouve n'est pas au-delà de toi, dans une extériorité, mais en deçà de toi, dans une intériorité. En deçà des mots, des phrases, des images, des lieux que tu rappelles pour faire représentation de soi. L'en deçà de sa représentation que d'aucuns nomment l'inconscient, la vérité, l'origine, Dieu (Augustin), est cette présence que l'on cherche, une présence absente que l'on cherche à circonscrire dans l'impossible genèse que l'on tente malgré tout de décrire. Dans la représentation de soi il y a cette transcendance, cette quête de circonscrire au mieux la vérité de soi.

Mais comme dans toute recherche, circonscrire n'est pas atteindre. C'est pourquoi tu n'es pas dupe, tu sais que ton récit n'est ni vrai, ni faux, il est représentation.

Mais peut-être que tu n'en as rien à foutre de cette transcendance, de cette quête de vérité.

Peut-être qu'il n'y a pour toi ni en deçà, ni au-delà du récit que tu construis.

Il y a le plaisir du jeu narratif, de la mise en scène ; le plaisir d'assembler, d'ordonner dans une construction les éléments épars, discontinus, cumulés de ta mémoire.

Peut-être que tu es dans ton autobiographie, comme le dit René Char, sur cette ligne de l'entre-ouvert, *"exactement sur cette ligne hermétique de partage de l'ombre et de la lumière"* (La parole en archipel. P. 146).

Peut-être que ce moment est neutre, d'une atemporalité : ni de l'ordre du passé, ni du présent, ni du futur, mais de l'ordre de l'instant.

Peut-être que ton récit n'est pas représentation, mais présentation. Peut-être est-il l'instant d'une présence en dialogue, par redoublement de soi, comme un point d'intensification de son identité.

Une identité narrative en somme.

- **Alain Defillon**

Une identité narrative qui se glisse, comme la main dans un gant, dans l'histoire de la Prévention Spécialisée.

Il y a 70 ans, en réponse à la forte inquiétude de la force publique et de la société civile d'alors, que génèrait le phénomène des blousons noirs, une tentative d'expérience se crée et s'installe progressivement sur un grand ensemble d'habitat social naissant fortement impacté par les débordements d'une jeunesse qui s'agite violemment dans l'espace public.

L'innovation de ce mode d'intervention qui se structurera peu à peu ne réside pas que sur cette volonté d'aller rencontrer ces bandes de jeunes dans leur milieu naturel, selon l'expression d'alors, mais bien d'aller vivre sur le quartier.

Ainsi, dans une temporalité de présence sociale qui résonne à partir d'une revendication d'appartenance sociale forte, il s'agit bien de vellétés d'une forme de communauté de destin, à

partir de laquelle va se structurer la pratique de Prévention Spécialisée. Comme un modèle dominant de ce mode d'intervention se réclamant de l'orthodoxie en la matière.

Certes ce modèle ne résistera pas aux évolutions sociétales et à la dégradation des quartiers populaires et autres grands ensembles qui de solutions deviendront rapidement problèmes...

La prévention spécialisée passera des temporalités du vivre ensemble à l'aller-vers en renonçant progressivement aux sentiments d'appartenance sociale...

Pour autant, à partir de cette problématique des bandes de jeunes qui s'agitent dans l'espace public la Prévention Spécialisée est en pleine lumière, dans la clarté, la transparence d'une pratique qui s'attache au traitement social de cette jeunesse. Présent dans puis sur le terrain des secteurs d'intervention, elle est visible et lisible en accompagnant les blousons, noirs, puis les bandes de jeunes, les été chauds, les émeutes des banlieues jusqu'en 2005...

Mais, derrière cette médiatisation du malaise des banlieues, d'autres problématiques sont venues impacter insidieusement les jeunes et jeunes adultes les plus fragilisés des quartiers sensibles, comme le traitement individuel de la question sociale et l'enfermement progressif des logiques aporétiques de l'accompagnement incertain du travail social selon Robert Castel...

Pris au piège des attentes quelque peu paradoxales des commanditaires et des financeurs en matière de traitement de cette jeunesse en difficulté sur fond d'une dégradation économique endémique, la Prévention Spécialisée s'est attaché à créer et à proposer des espaces expérientiels fonctionnant sur la principe du sas, comme les chantiers qu'ils soient d'ailleurs dits éducatifs, voire d'utilité sociale afin qu'ils puissent à terme permettre comme il était dit à l'époque de rejoindre le train de l'avancée sociale...

Mais, ces proposition d'alternatives aux déviances en tous genres se sont heurtées aux manque de débouchés concrets, plausibles et sont venus ainsi entretenir une souffrance sociale et psychique, avec pour conséquence un glissement progressif aux clivages individuels et collectifs ; à l'enfermement des quartiers d'habitant social qui se sont tournés vers des logiques de radicalités, comme le développement des réseau d'économie parallèle, le salafisme qui, en cultivant l'entre-soi, le communautarisme, s'accommodent parfaitement de cette mise au ban et du cynisme et de l'indifférence politique qui, ne craignant plus l'abrasement, invite complaisamment à traverser la rue...

La banlieue s'est éteinte en glissant progressivement vers une forme d'invisibilité sociale...

En parallèle la prévention spécialisée s'est usée dans des logiques de médiations, dans des périlleux exercices de diplomatie sociale, représentant, si on adhère aux théories de la fracture sociale, de cet ailleurs, cet autre extérieur au quartier.

Ainsi, toujours en capacité de créer et d'entretenir des espaces relationnels avec ce public, mais sans perspectives de propositions concrètes en matière d'insertion socioprofessionnelle, la lisibilité de son action s'est obscurcie, sa capacité d'expertise peu ou plus reconnue...

Dans l'incapacité de faire des propositions concrètes, enfermé dans un présentisme sclérosant la Prévention Spécialisée ne peut que subir les exigences des commanditaires qui, forts de leurs poids économiques, entendent dicter le pourquoi et le comment de ses missions cantonnées aux 12/21 ans.

Rien d'étonnant dans cette prégnance des tableaux Excel et autres PowerPoint que la bureaucratie administrative oriente la Prévention Spécialisée vers les cours d'école primaire, en érigeant le rajeunissement du public comme une priorité sur fond d'une action qui se voudrait délibérément préventive. Encore faudrait-il clairement identifier ce qu'il convient de prévenir, en interrogeant par exemple la capacité de discernement d'un enfant de 8, 10 ans face à une proposition de relation à laquelle il conviendrait d'associer la réalité objective des parents et de leurs responsabilités.

On assiste là à un glissement sémantique qui occulte dans cette appellation de Prévention Spécialisée, sa spécificité à s'adresser à un public déjà fragilisé et pas en passe de le devenir ; et à prévenir ainsi la récidive.

En ce sens, la catégorie des 15/25 ans rattachée historiquement à la Prévention Spécialisée ne doit rien au hasard.

En perdant le sens de son attachement à la cause de ce public de jeunes en grande fragilité qui s'enfonce actuellement dans la précarité sociale bien au-delà des 21 ans, la Prévention Spécialisée à quelque peu trahi son engagement historique envers ces quartiers, et dénaturé l'originalité de son action qui s'adressait avant tout à la dimension globale des problématiques en présence, dans une fonction de généraliste à même de fédérer les ressources du territoire d'intervention...

Mais aujourd'hui, qui s'en soucie ???

Mars 2019

En cours de publication
Jean-Marc BERTHET

En cours de publication
Denis BUTTIN